



**Conseil d'Établissement
tenue le 2 novembre 2021, à 18 h 00
à l'école Jeanne Mance.**

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h03.

Présences :

~~Amélie Blouin (absent)~~

Karine Comtois

Geneviève Legrand-Durocher

Isabelle Raymond

Karine St-Louis

Caroline Arsenault-Meloche

Andréane Aubert

Evelyn Beauregard

~~Stéphanie Châtelain (absent)~~

Cynthia Couture-Rhéaume

Vincent Laporte

~~Julie Larivière (subst.) (absent)~~

Marie-Josée Ménard (subst.)

Virginie Girard Lanciault (subst.)

~~Audrey Brosseau (subst.) (absent)~~

Présences (autre) : M. Champagne, présent pour point O.P.P.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des Règles de Régie interne
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
5. Suivis au procès-verbal
 - a. Formation de l'OPP
 - b. Budget du C.É.
 - c. Membre de la communauté pour le C.É.
 - d. Ergothérapie
 - e. Personnel TES
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Dénonciation de conflit d'intérêt
9. Points de décision
 - a. Approbation
 - i. Sorties et activités scolaires
 - ii. COSP programme sexualité
10. Consultation
 - a. Budget du Conseil d'Établissement
 - b. Formation des membres du C.É.
11. Information
 - a. Écllosion COVID
 - b. Tests rapides (COVID)



	<ul style="list-style-type: none">c. Suivi fonds à destination spécialed. Photos scolairese. Régime pédagogique (communications et bulletins)f. Nomination d'un membre de la communauté <p>12. Parole aux membres</p> <ul style="list-style-type: none">a. Représentant au comité de parentsb. Personnel du service de garde/soutienc. Personnel professionneld. Personnel enseignant <p>13. Parole au public</p> <p>14. Mot de la présidence</p> <p>15. Mot de la direction</p> <p>16. Autres points</p> <p>17. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par _____ <u>Mme Karine St-Louis</u> _____, et résolu;</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les modifications suivantes)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>3. Adoption des Règles de Régie interne.</p> <p>Il est proposé par _____ <u>Mme Andréane Aubert</u> _____, et résolu;</p> <p>QUE les Règles de Régie interne soient adoptées tel quel (ou avec les modifications suivantes)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>



	<p>4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021.</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Karine St-Louis _____, et résolu;</p> <p>QUE le procès-verbal soit adopté tel quel (ou avec les modifications suivantes)</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>5. Suivis au procès-verbal</p> <p>a. Formation de l'OPP M. Mario Champagne, directeur général adjoint du CSSDHR, est présent pour répondre aux questionnements. M. Vincent Laporte veut organiser une assemblée générale afin de déterminer s'il y aura un O.P.P. La régie interne relèverait de l'O.P.P.</p> <p>b. Budget du C.É.</p> <p>Il est proposé par _____ Mme Karine St-Louis _____, et résolu;</p> <p>QUE le budget du C.É. soit dépensé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• Achat de livres choisis par Mme Andréanne Aubert, psychoéducatrice• Souper de fin d'année pour les membres du CÉ <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>c. Membre de la communauté pour le C.É. Mme Karine Comtois a parlé avec Mme Catherine L'Homme des loisirs de la Ville de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Celle-ci accepte, mais doit demander au conseil de la Ville. Mme Karine Comtois va envoyer une lettre au conseil.</p> <p>Il est proposé par _____ Karine St-Louis _____, et résolu;</p> <p>QUE le membre de la communauté soit Mme Catherine L'Homme</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>



	<p>d. Ergothérapie M. Vincent Laporte indique qu'il sera possible d'avoir un ergothérapeute après les heures d'école. Il reste des détails à valider. Le service sera offert aux élèves du préscolaire après 15h00. Il s'agira d'ateliers de 30 à 40 minutes, 1 à 2 fois par semaine. Ce sera aussi offert au premier cycle si possible.</p> <p>e. Personnel TES Il y a présentement une TES à tous les jours et une stagiaire 4 jours/sem. M. Laporte mentionne que tout va plutôt bien présentement dans l'école</p>
	<p>6. Parole au public</p>
	<p>7. Correspondance</p>
	<p>8. Dénonciation de conflit d'intérêt Tout le monde doit remettre son papier à cet effet.</p>



	<p>9. Points de décision</p> <p>a. Sorties et activités scolaires Une activité a déjà été approuvée, mais elle sera remise à cause de la covid. Date à venir.</p> <p>b. COSP programme sexualité Mme Cynthia Couture-Rhéaume présente le contenu général des cours par niveau. Mme Karine Comtois félicite pour ce beau document présenté.</p> <p>Il est proposé par <u>Caroline Arseneault-Meloche</u>, et résolu;</p> <p>QUE les formations soient à la fin de chaque C.É.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>10. Consultation</p> <p>a. Formation des membres du C.É. Mme Geneviève Legrand-Durocher aimerait le faire pendant le C.É. Mme Karine Comtois est du même avis.</p> <p>Il est proposé par <u>Mme Karine St-Louis</u>, et résolu;</p> <p>QUE les formations soient à la fin de chaque C.É.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>
	<p>11. Informations</p> <p>a. Éclosion COVID M. Vincent Laporte fait le topo sur l'éclosion qui a eu lieu en octobre.</p> <p>b. Test rapide (COVID) Mme Karine Comtois parle de son expérience à son école. M. Vincent Laporte explique que c'est une mère de l'école (infirmière) qui va faire les tests lorsqu'elle sera disponible.</p>



	<p>c. Suivi des fonds à destination spéciale</p> <p>Les travaux des corridors actifs sont terminés L'activité de la rentrée a coûté 60.00\$ Il reste des sommes pré approuvées pour la bibliothèque. Ils serviront à compléter le mobilier.</p> <p>Il est proposé par _____ Cynthia Couture-Rhéaume _____, et résolu;</p> <p>QUE la somme restante serve à l'achat de livres.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p> <p>d. Photos scolaires La prise de photo est remise au 24, 25 et 26 novembre.</p> <p>e. Régime pédagogique M. Laporte informe les membres qu'il y aura 2 communications et 2 bulletins cette année. La 1^{re} communication sera envoyée par courriel la semaine prochaine.</p> <p>f. Nomination d'un membre de la communauté</p>
	<p>12. Parole au public</p> <p>a. Représentant au comité de parent Mme Karine Comtois n'a pas pu être présente à la dernière rencontre</p> <p>b. Personnel du service de garde/soutien</p> <p>c. Personnel professionnel</p> <p>d. Personnel enseignant Mme Cynthia Couture-Rhéaume a parlé de la journée d'Halloween à l'école.</p>
	<p>13. Parole au public</p>



	<p>14. Mot de la présidence</p> <p>Mme Karine Comtois s'excuse du problème informatique du début. Elle remercie M. Laporte d'avoir animé une partie de Conseil. Elle remercie aussi le personnel et trouve important que tous les membres du conseil puissent s'exprimer.</p>
	<p>15. Mot de la direction</p> <p>M. Vincent Laporte remercie l'équipe école pour leur dévouement et leur professionnalisme pendant l'éclosion de Covid d'octobre.</p>
	<p>16. Autres points</p>
	<p>17. Levée de l'assemblée</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, La séance est levée à 19h50.</p>

Mme Karine Comtois
La présidente,

M. Vincent Laporte
Le directeur,
